

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE L'INSTITUT

Séance du jeudi 7 septembre 2023

À l'ouverture de la séance, qui s'est déroulée en visioconférence, quinze membres du conseil de l'institut étaient présents ou représentés, trois procurations ont été enregistrées.

Membres désignés par le Recteur de l'académie de Dijon :

Monsieur Norbert PERROT
Monsieur Jean-Luc PERNETTE
Madame Pascale SOVCIK
Madame Elisabeth OUDON (à partir de 17h05)
Monsieur Cédric PETITJEAN
Monsieur Yacin KARIM

1

Membres désignés par le Président de l'université de Bourgogne :

Madame Audrey BENTZ (à partir de 17h00)
Monsieur Jean-François GIRET
Madame Sophie MORLAIX – procuration à monsieur Jean-François GIRET
Monsieur Julien MUGNIER (jusqu'à 17h30)
Madame Emmanuelle PUCÉAT – procuration à monsieur Thierry HOHL
Monsieur Thierry HOHL

Membres élus :

Représentants des personnels enseignants

Collège D : autres enseignants relevant de l'éducation nationale
Madame Christiane SALMAIN-NORMAND

Représentants des autres personnels

Monsieur Olivier BOULIN
Madame Séverine DELEPIERRE – procuration à monsieur Olivier BOULIN

Membres désignés par le conseil de l'institut

Madame Laure LUCHEZ
Monsieur Frédéric MUYARD

3 – Nouvelle offre de formation du département des sciences de l'éducation en vue de l'accréditation 2024

Le président du conseil de l'institut donne la parole à madame Géraldine FARGES.

La directrice du département des sciences de l'éducation débute sa présentation par le master mention éducation et formation. Elle indique que ce master était déjà construit sur une approche par compétences. Dès lors, pour la nouvelle accréditation, la proposition se base essentiellement sur les compétences existantes qui ont été retravaillées et précisées.

Madame Géraldine FARGES met en avant les différents aménagements apportés aux trois différents parcours regroupés dans la mention éducation et formation :

- pour le master CCRF (conseillers, consultants, responsables formation), des rééquilibrages entre les cours portés par les différents masters ont été effectués, ainsi que quelques changements d'intitulés de cours (« paroles d'acteurs », « gestion du handicap au travail », « répondre à une commande et développer une formation multimodale ») ;
- pour le master PESE (pilotage et évaluation des systèmes éducatifs), l'enseignement « mise en œuvre de projets » a été intégré dans la maquette pour permettre aux étudiants de se regrouper autour de projets collectifs ou de développer un projet personnel d'insertion professionnelle. La directrice du département des sciences de l'éducation souligne la particularité de cette possibilité de travail collectif pour un master qui se déroule intégralement en distanciel. Un rééquilibrage des heures entre les modules a également été décidé en prenant en compte le statut et les modalités pédagogiques des modules.
- le master ESEE (expertise sociologique et économique en éducation) change de nom pour intégrer le terme « recherche » et devient ERSEE (expertise et recherche en sociologie et économie de l'éducation). Concernant la 1^{re} année du master, quelques changements d'intitulés de cours sont à noter afin d'être précis par rapport au contenu du cours. Ainsi, « sociologie de l'éducation 1 » devient « sociologie des savoirs scolaires et des pratiques pédagogiques » et « sociologie de l'éducation 2 » devient « sociologie générale appliquée à l'éducation ». Pour la seconde année du master, madame Géraldine FARGES mentionne l'introduction d'un cours en anglais et d'un enseignement dénommé « projet professionnel » pour permettre aux étudiants de préparer leurs projets professionnels avec l'appui, entre autres, d'enseignants chercheurs. De la même manière que le master 1 et dans le même objectif de clarté et de compréhension, quelques intitulés de cours ont été modifiés.

3

La directrice du département des sciences de l'éducation poursuit sa présentation avec la licence EFEC (éducation formation enseignement culture). L'idée a été de s'appuyer sur ce que l'Hcéres appelle un renouvellement avec restructuration légère, c'est-à-dire appliquer une approche par compétences en fonction du référentiel national des compétences, sans en définir de particulière, et en se concentrant sur la structure de la formation.

À budget constant, madame Géraldine FARGES détaille les rééquilibrages qui ont été réalisés entre ou à l'intérieur des disciplines :

- quelques heures de mathématiques ont été rajoutées en 1^{re} année de licence ;
- un cours de statistiques en tronc commun a été introduit en 2^e année de licence, ainsi qu'un cours de sociologie des pratiques culturelles ;
- les enseignements de sciences ont été étalés sur les trois années.

Des intitulés de cours ont également été changés afin d'assurer une meilleure correspondance avec le contenu des cours et avec la cohérence de la formation. Par exemple, « pédagogie d'hier et d'aujourd'hui » devient « la question philosophique », « valeurs et normes » devient « philosophie politique et philosophie

sociale de l'éducation et de la formation », « publics à besoins spécifiques » devient « éducation inclusive et accessibilité de l'école ».

Madame Véronique PARISOT prend la parole pour décrire quelques évolutions minimales comme la correction des coefficients accordés au stage et au mémoire du master direction de projets ou établissements culturels (DPEC) pour le département Diderot.

L'offre de formation du département des sciences de l'éducation, ainsi que les modifications apportées à l'offre de formation du département Diderot votée lors du conseil de l'institut en date du 29 juin, sont soumises au vote et **approuvées à l'unanimité** des membres présents ou représentés.

4 – Approbation d'une subvention

Madame Chantal CLERC porte à la connaissance du conseil une subvention allouée par le conseil scientifique d'un montant de 1 060 euros pour participation au financement d'une manifestation scientifique intitulée : représentations et implicites de(s) différents acteurs de l'enseignement supérieur sur l'expérience d'apprentissage en première année post-baccalauréat.

Cette subvention est soumise au vote et **approuvée à l'unanimité** des membres présents ou représentés.

5 – Désignation de la direction du département MEEF

4

Monsieur Norbert PERROT donne la parole à madame Elsa LANG RIPERT pour informer les membres de la double candidature reçue.

La directrice de l'INSPE confirme effectivement avoir reçu un courrier commun de madame Céline CARIMANTRAN et de monsieur Julien MUGNIER qui exprime leur volonté de co-diriger le département MEEF.

La parole est laissée à madame Céline CARIMANTRAN pour se présenter. Formatrice en mathématiques, elle mentionne occuper la fonction de responsable pédagogique du master MEEF 1^{er} degré depuis 2018. C'est avec l'intention de poursuivre son activité au sein de l'INSPE tout en prenant de nouvelles responsabilités qu'elle a déposé sa candidature.

Monsieur Julien MUGNIER, qui fait partie des membres du conseil de l'institut désignés par monsieur le président de l'université, évoque ses fonctions actuelles à l'INSPE où il est responsable du parcours MEEF en mathématiques et responsable pédagogique du master MEEF 2nd degré.

Il formule sa candidature en exprimant sa volonté et celle de madame Céline CARIMANTRAN de poursuivre la politique engagée durant toutes les années pendant lesquelles madame Lucie CORBIN était directrice du département MEEF.

Il explique la candidature conjointe par le fait que chacun d'eux possède la maîtrise de son domaine d'action et que le choix d'une seule candidature aurait pu être pris pour un symbole de favoritisme au détriment du 1^{er} ou 2nd degré. En proposant une double candidature, monsieur Julien MUGNIER atteste que le travail en commun continuera en pleine intelligence et en totale coordination.

Le président du conseil interroge les deux candidats sur la plus-value d'une co-direction à la tête du département MEEF.

Madame Céline CARIMANTRAN souligne la qualité du travail de madame Lucie CORBIN et que l'objectif n'est pas de prime abord d'apporter plus ou mieux. Elle note cependant que monsieur Julien MUGNIER et elle-même connaissent parfaitement leur domaine et que cela pourrait leur permette a minima d'effectuer un travail de même valeur.

Monsieur Julien MUGNIER rejoint les propos de la responsable du master MEEF 1^{er} degré en rappelant que l'ambition est d'assurer la continuité du travail de l'ancienne directrice du département.

Avant la délibération, madame Céline CARIMANTRAN et monsieur Julien MUGNIER se déconnectent de la visioconférence.

La double candidature est soumise au vote et **approuvée à l'unanimité** des membres présents ou représentés.

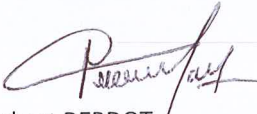
Monsieur Paul SIERRA MORENO, nouveau membre du conseil invité, demande la parole pour se présenter. Il indique qu'en tant que directeur académique adjoint de la pédagogie, une de ses missions est la coordination entre le rectorat et l'INSPE. Plus qu'un simple lien entre les deux établissements, il informe les membres du conseil qu'il travaillera de concert avec l'INSPE, d'autant plus qu'il sera en présentiel certains jours dans les locaux de l'INSPE. Il en profite pour remercier madame Elsa LANG RIPERT et l'équipe de direction pour l'accueil qui lui a été fait.

5

Monsieur Norbert PERROT lui souhaite la bienvenue au sein du conseil de l'institut au nom de l'ensemble de ses membres.

En l'absence de questions diverses, l'ordre du jour étant épuisé, monsieur Norbert PERROT lève la séance à 17h35.

Le Président du conseil de l'Institut



Norbert PERROT